

Quelques faits & données relatifs au Bassin Nord

Dans le contexte de la mise en place des bassins d'aide et de soins en Région bruxelloise, il nous est apparu utile de proposer **quelques faits et données éclairant certains aspects de la réalité socio-économique desdits bassins**. Ces éléments ne sont pas exhaustifs mais font ressortir diverses spécificités du territoire permettant de mieux appréhender les enjeux qui le concernent.

Ces indicateurs ne définissent pas à eux seuls les besoins du bassin et encore moins les ressources existantes pour y répondre. Ils ne disent notamment rien des initiatives locales qui tentent de dépasser les conditions mises en lumière. Tout au plus contribuent-ils à identifier tant la nature que l'ampleur des besoins et, dès lors, de définir des priorités d'action pour les couvrir.



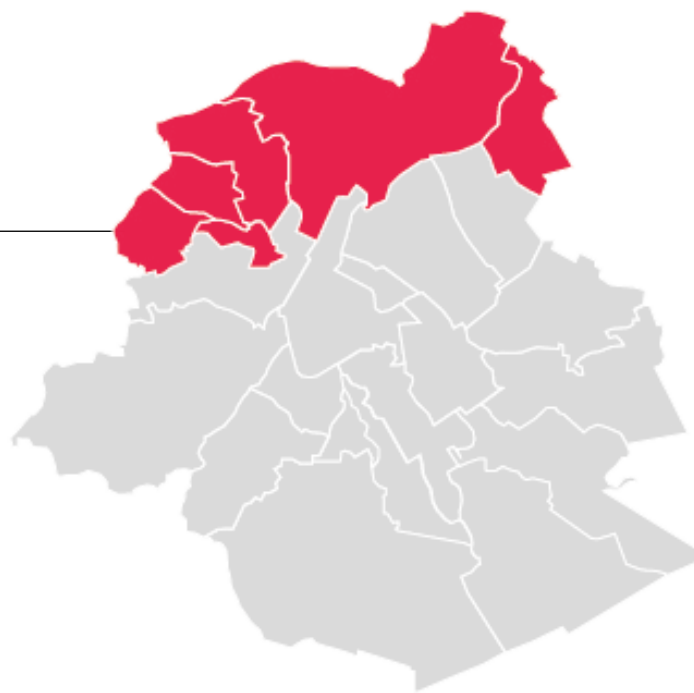
La plupart des informations reprises ci-dessous proviennent des «Zoom sur...» publiés par l'IBSA (Institut Bruxellois Statistique et d'Analyse) et l'Observatoire bruxellois de la Santé et du Social ainsi que d'autres documents et bases de données produits par l'Observatoire. >> Pour accéder à l'intégralité des publications « Zoom sur les communes » : <https://ibsa.brussels/publications/zoom-sur-les-communes>

Données générales

Le Bassin Nord est composé des communes de **Jette, Ganshoren, Koekelberg, Berchem-Sainte-Agathe**, ainsi que des anciennes communes de **Laeken, Neder-Over-Heembeek et Haren** qui font partie de la **Ville de Bruxelles**.

Il intègre 9 quartiers, dont 2 (Koekelberg et Laeken Sud) reçoivent un financement spécifique dans le cadre d'un « Contrat Local Social-Santé » (CLSS) signé entre les CPAS et la Commission Communautaire Commune (CoCoM) pour développer des actions visant les publics plus fragilisés.

Ce bassin s'étend sur **32.3km²**, soit environ 20% de la superficie de la Région bruxelloise.





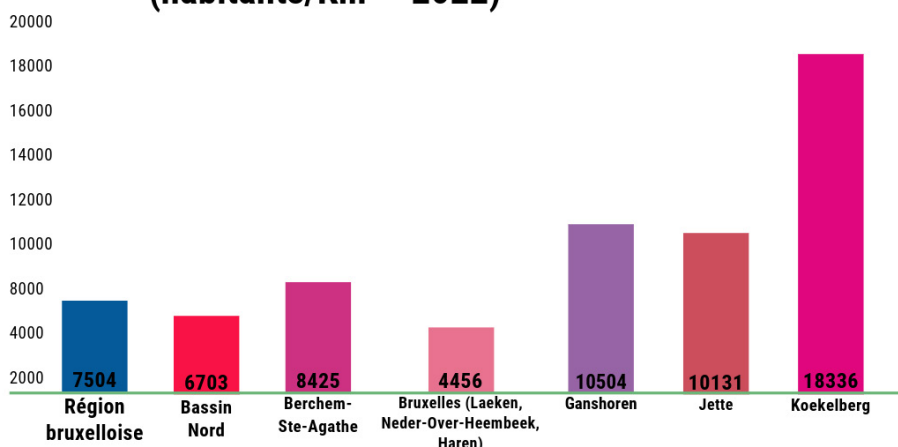
Population

En 2022, le Bassin Nord abritait **216 520 habitant·es**, soit 18% de la population régionale totale.

La densité de population y était ainsi de 6 703 hab./km², ce qui est en-deçà de la moyenne régionale... bien que les communes de Koekelberg, Jette, Ganshoren et Berchem-Sainte-Agathe affichent une densité supérieure à cette moyenne. Ce paradoxe s'explique par le fait que les sections de Bruxelles-Ville intégrées au bassin présentent pour leur part une densité de population particulièrement faible en raison de la présence de plusieurs vastes espaces non-peuplés comme le Domaine Royal ou les zones industrielles situées le long du Canal de Willebroek ainsi qu'autour du siège de l'OTAN et de la prison de Haren.

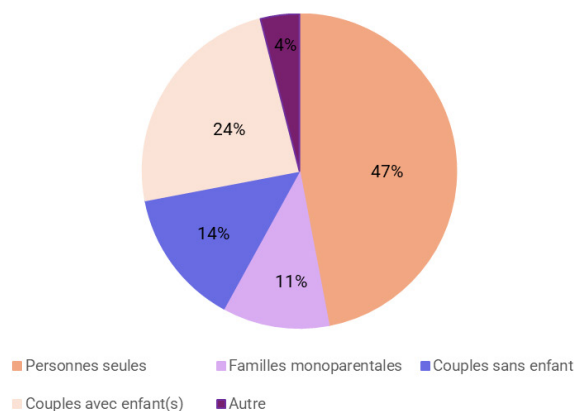
Les moins de 18 ans représentent 23.5% de la population du bassin (contre 22% dans l'ensemble de la Région) et les plus de 65 ans 12% de la population du bassin (13% dans la Région). La population du Bassin Nord est donc légèrement plus jeune que la moyenne régionale.

**densité de population
(habitants/Km² - 2022)**



Les chiffres ci-dessus concernent la population officielle, une part des personnes présentes sur le territoire n'y est pas comptabilisée : demandeur·eresse de protection internationale, personnes non-régulièrement inscrites dans les registres, diplomates... Seules des sources indirectes permettent d'estimer la taille de cette population additionnelle ; c'est notamment le cas du recours à l'Aide Médicale Urgente (AMU)... tout en sachant que les mécanismes d'accès à l'AMU diffèrent d'un CPAS à l'autre. La Ville de Bruxelles - en ce compris ses sections de Laeken, Neder-Over-Heembeek et Haren - est la commune qui accorde la plus grande part de recours à l'AMU. Le Bassin Nord est à l'origine de 35% de l'ensemble des recours à l'AMU en Région bruxelloise, ce qui peut laisser supposer que ce territoire compterait une part significative de population non-officiellement recensée.

types de ménage en 2022



Dans le Bassin Nord, 47% des ménages sont des personnes seules et 11% des familles monoparentales. La proportion de personnes isolées (personnes seules ou familles monoparentales) y est ainsi légèrement supérieure à la moyenne régionale. Ce sont dans les sections de Bruxelles-Ville que l'on observe la plus grande proportion de personnes seules (52%). A contrario, Berchem-Sainte-Agathe abrite la proportion la plus élevée de familles avec enfants (32%).

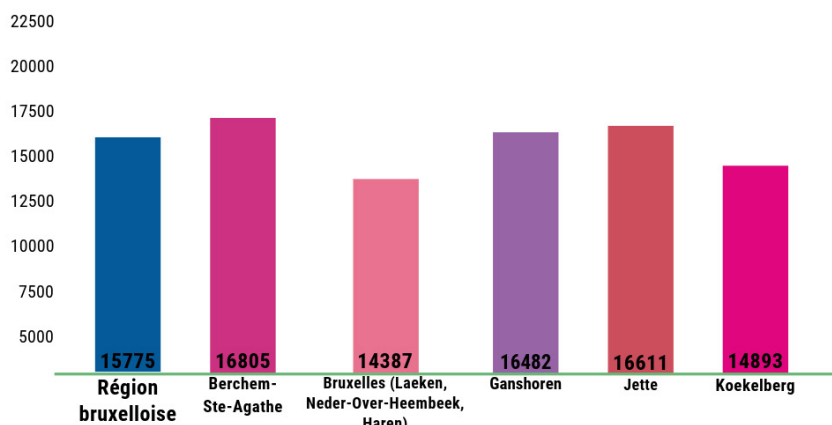
La proportion de personnes de nationalité étrangère dans le Bassin Nord est de 35% ce qui se situe dans la moyenne régionale (36%). Un cinquième de celles-ci sont issues de l'Union Européenne. On a assisté au cours des dernières années à un accroissement particulièrement important de la communauté roumaine, essentiellement dans les communes de Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Jette et Koekelberg.



Données sociales et économiques

Le revenu médian par ménage (après impôts) dans le Bassin Nord est supérieur à la médiane régionale. Il convient toutefois de nuancer cette donnée en précisant que la situation est inverse sur le territoire de Bruxelles-Ville et à Koekelberg (le revenu médian y est inférieur à la médiane régionale).

revenu net après impôt (2019) en euro



Dans le Bassin Nord, 22.5% de la population bénéficie d'une allocation de chômage, d'invalidité ou d'aide sociale. Parmi les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans, ce taux est de 17.5%, comparable à la moyenne régionale (18%). Les choses varient cependant selon les communes : le taux est ainsi élevé dans les sections de Bruxelles-Ville (20%) et à Koekelberg (18%) mais plus faible à Ganshoren (9%).

Au niveau de la population active âgée de 18 à 64 ans, 22.4% bénéficie d'une allocation, contre 21.6 % dans l'ensemble de la Région. Cette proportion varie peu entre les communes.

Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, 23% reçoivent une allocation. Cette proportion est la plus élevée dans les sections de de Bruxelles-Ville (27.5%). Par contraste, elle n'est que de 17% à Berchem-Sainte-Agathe.

Entre 2011 et 2021, le taux de personnes bénéficiant d'une allocation de chômage a diminué en Région bruxelloise tandis que le taux de personnes avec un revenu d'intégration sociale ou équivalent est resté relativement stable. Dans le même temps, le taux de personnes avec un revenu d'intégration sociale ou équivalent a augmenté dans toutes les communes du Bassin Nord, notamment dans la population âgée de 18 à 64 ans.



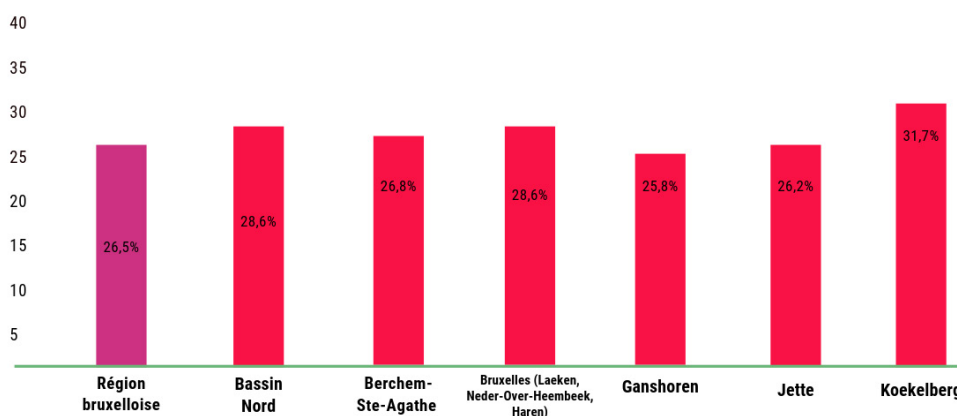
Statut BIM

Le statut Bénéficiaire de l'Intervention Majorée (BIM) permet d'augmenter la part du coût des soins de santé couverte par la sécurité sociale et donc de diminuer le ticket modérateur (la part du coût des soins payée par le bénéficiaire). Ce statut est un bon indicateur de la proportion de population aux revenus faibles.

Dans le Bassin Nord, 29% de la population bénéficie du statut BIM, 27% chez les hommes et 31.3% chez les femmes. Ces proportions sont plus élevées que la moyenne régionale.

A l'échelle communale, c'est à Koekelberg que l'on trouve les proportions les plus élevées.

proportion de la population ayant le statut BIM (%) - 2021



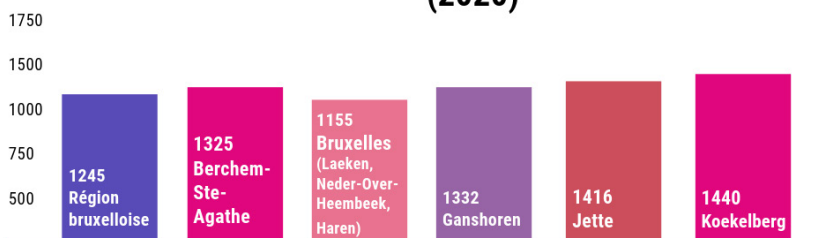


Santé

L'espérance de vie en Région bruxelloise est de 84 ans pour les femmes et de 79 ans pour les hommes. Dans le Bassin Nord, elle est légèrement inférieure à la moyenne régionale : 83.4 ans (femmes) et 78.9 ans (hommes). À l'échelle des communes, la plus élevée est enregistrée à Berchem-Sainte-Agathe pour les femmes (82.2 ans) et à Ganshoren pour les hommes (80.5 ans) ; à l'opposé, Koekelberg présente les données les moins favorables tant pour les hommes (77.2 ans) que pour les femmes (82.1 ans).

Les principales causes de mortalité prématurée (avant 75 ans) sont, dans l'ordre : les cancers (principalement des poumons, des bronches, du larynx, de la trachée), les maladies cardiaques, les maladies chroniques des voies respiratoires et les maladies cérébrovasculaires. Ces maladies sont principalement en lien avec des conditions sociales et des modes de vie : tabagisme, alimentation, consommation d'alcool, sédentarité et questions de santé mentale. Pour la plupart de ces groupes de maladies, les prévalences sont supérieures dans le Bassin Nord par rapport à la moyenne régionale. Les exceptions sont les maladies cardiaques sur le territoire de Bruxelles-Ville, les bronchopathies chroniques obstructives (BPCO) à Ganshoren et Berchem-Sainte-Agathe et le diabète à Jette et Berchem-Sainte-Agathe.

prévalence standardisée des
maladies cardiaques
chroniques pour 100.000 hab.
(2020)



prévalence standardisée de la
bronchite chronique
obstructive pour 100.000 hab.
(2020)

